Marion Lalisse, coordinatrice de l'Union européenne « chargée de la lutte contre la haine anti-musulman »



Article rédigé par Boulevard Voltaire, le 21 février 2023

Source [Boulevard Voltaire] : La nouvelle de cette nomination, le 1er février dernier, n'a pas fait grand bruit. Est-ce encore une usine à gaz de l'Union européenne ou un signal de plus du parti pris idéologique démocrate-chrétien expiatoire de la Commission européenne et de sa présidente ?

Qui est <u>Marion Lalisse</u>? Fonctionnaire européenne depuis seize ans, « *jeune, discrète et arabophone* », lit-on dans <u>Marianne</u>. Diplômée de la School of Oriental and African Studies (université de Londres), du Collège d'Europe et de l'université de Toulouse-Mirail, elle a été ambassadrice adjointe de l'Union européenne au Yémen et a occupé diverses fonctions dans les délégations de l'Union européenne au Ghana, en Mauritanie, au Maroc et dans le cadre du programme d'aide européenne en faveur de la communauté chypriote turque.

Évoquant cette expérience « précieuse », <u>le site du Service européen pour l'action extérieure</u> (EEAS) présente ainsi cette nomination : « *Mme Lalisse collaborera avec les États membres, les institutions européennes, la société civile et le monde universitaire afin de renforcer les mesures prises pour lutter contre la haine contre les musulmans.* »

Parmi ses soutiens, la Maltaise Helena Dalli, commissaire à l'Égalité, déclare sur ce même site : « Je me réjouis de la nomination de Mme Lalisse [...] qui, dans ses nouvelles fonctions, veillera à ce que des mesures soient prises pour lutter contre la haine, ainsi que contre la discrimination structurelle et individuelle à l'égard des musulmans. Nous devons combattre la haine contre les musulmans dans tous les domaines, notamment dans le cadre de l'éducation, de l'emploi et de la politique sociale. Nous devons également recueillir les données concernant tous les cas de haine contre les musulmans et de discrimination à l'égard des musulmans, surveiller et combattre toute manifestation de ce type. »

Retrouver l'intégralité de l'article en cliquant ici

21/02/2023 01:00